

Accès : Sources de l'Huveaune, Nans les Pins

- **Départ** : Parking des Sources de l'Huveaune Marie-Magdelaine Boyer
- **Distance** : 7,2 kilomètres aller/retour
- **Durée** : Environ 1h30
- **Informations pratiques** :
 - Souvent asséchées en été, il est particulièrement conseillé de les découvrir au printemps ou à l'automne.
 - De juin à septembre : accès aux massifs forestiers réglementé par la Préfecture. Vérifier l'accès en amont sur www.risque-prevention-incendie.fr/var
 - Déconseillé aux personnes ayant des difficultés à marcher. Prévoir des chaussures de randonnée et de l'eau.

L'itinéraire est fléché avec des panneaux "Les Sources de l'Huveaune" Cf. photo ci-dessous depuis le parking des Sources de l'Huveaune – Marie Magdelaine Boyer jusqu'à l'entrée dans la Réserve Biologique (point 3).



Quitter le parking vers la droite. A l'approche du supermarché le contourner par la gauche. Traverser sur le passage matérialisé au sol pour rejoindre la "Place Dedieu" puis traverser à nouveau à gauche. Remonter entièrement le "Cours Général de Gaulle", en passant devant l'office de tourisme. Au bout, gravir à gauche la "Grand Rue" pour rejoindre la chapelle de la Miséricorde en passant devant l'église.

1- Face à la chapelle, prendre à gauche le "Chemin de l'Orge" et le suivre en passant devant un oratoire puis d'anciens bâtiments abandonnés de l'ancien centre respiratoire. A l'intersection, poursuivre tout droit. Descendre à gauche le "Chemin Rural des Rois" qui longe les écuries.

2- A l'usine Sermax, tourner à droite sur la route goudronnée. A l'intersection, laisser à gauche le « Chemin Rural des Rois » et continuer à droite sur la piste principale. Poursuivre sur la piste "S35 - Protection incendie de la Taurelle". Après quelques mètres rester à droite sur la piste principale.

3- Arriver à une grande clairière à gauche du chemin, en amont de la borne incendie n°61, la traverser en diagonale pour rejoindre un sentier qui s'enfonce en sous-bois. Le suivre pour atteindre le panneau d'entrée de la "Réserve Biologique de la Sainte-Baume". Vous êtes dans un site très fragile. Merci de lire et respecter les consignes pour que ce lieu reste préservé. La rivière et les premières vasques d'eau se trouvent quelques mètres plus loin en poursuivant tout droit (ignorer les marches sur la droite).

Réglementation :

- Baignade interdite
- Chiens interdits, y compris en laisse
- Interdiction de circuler hors sentier et notamment sur les berges.
- Vélos interdits
- Interdiction de fumer
- Cueillette interdite

Sur place, les passerelles et belvédères vous permettront d'admirer la rivière tout en la préservant et des panneaux de découvrir le fleuve, la géologie et la biodiversité.



